

Hebdo Canada



Ottawa, Canada

Volume 7, N° 31
(Hebdomadaire)

le 1er août 1979

Développement spectaculaire des arts au Canada	1
Le Canada ouvre ses portes, les Canadiens ouvrent leur coeur	3
Contribution du Canada pour les réfugiés de Palestine au Proche-Orient ...	3
Urbanisme et administration des petites municipalités canadiennes	4
Liens industriels avec le Cameroun ...	5
Le Canada reconnaît le nouveau gouvernement du Nicaragua	5
Échange d'étudiants et de chercheurs avec la Chine	5
Augmentation du prix du gaz naturel exporté	5
Assemblée des francophones hors Québec à Saint-Boniface	6
Nouveau système de chauffage des serres par récupération	6
Enfants d'autrefois	6
Loto-Canada fait place à Sporto	6
La chronique des arts	7
Nouvelles brèves	8

Développement spectaculaire des arts au Canada

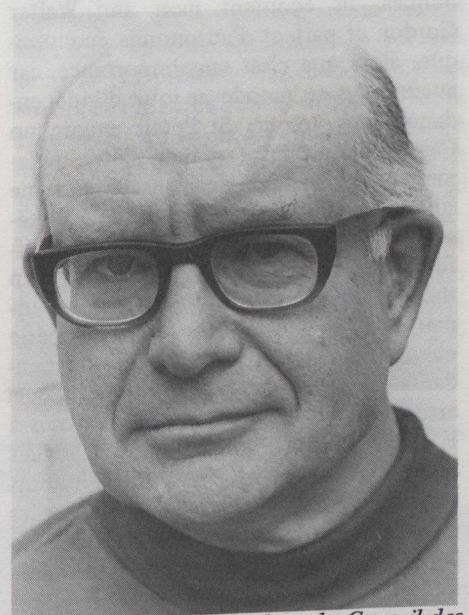
"Jamais auparavant, dans l'histoire de notre pays, une telle importance n'a été donnée aux arts", a déclaré le président du Conseil des arts du Canada, M. Mavor Moore, dans une allocution qu'il prononçait le 25 mai dernier au Confederation Centre de Charlottetown (Île-du-Prince-Édouard).

Voici des passages de cette allocution.

...Une étude faite par le Conseil des Arts...démontrait que, dans le domaine artistique, il se produit des réactions en chaîne comme on en rencontre peu ailleurs. [Ainsi,] les activités artistiques rapportent aux divers gouvernements plus d'argent sous forme d'impôt, taxe sur les ventes, tourisme, etc. qu'elles ne leur en coûtent... [Notons que] le budget du Conseil des arts pour l'ensemble du pays est de \$42 millions; comparé aux autres dépenses gouvernementales, ce chiffre est bien modeste.

Ainsi, par exemple, les programmes canadiens de Radio-Canada sont subventionnés, et grâce à cette aide l'on peut réaliser beaucoup d'émissions populaires. Chaque fois que vous entendez un groupe rock, chaque fois que vous écoutez des disques qui ont apporté aux chanteurs et musiciens célébrité et richesse, rappelez-vous que tout cela est possible parce que l'industrie du disque reçoit des subventions. Tel est aussi le cas de l'édition: les romans populaires sont subventionnés au même titre que les livres de classe et les ouvrages plus sérieux.

Résultat: les arts constituent aujourd'hui, au Canada, une vaste entreprise. Il ne s'agit plus simplement d'art et encore moins d'oeuvres charitables: les activités artistiques font vivre une industrie énorme. Voici quelques semaines, l'ancien premier ministre faisait remarquer, à la remise du prix Juno, que, selon les statistiques du gouvernement, les arts et communications (c'est-à-dire théâtre, films, radiotélévision, disques, édition, etc.) étaient une industrie plus importante que les aciéries, les pêcheries, le bois ou les forêts. Étonnant, n'est-ce pas? mais pourtant vrai. Nous avons affaire ici à une grosse industrie, créatrice de nombreux



M. Mavor Moore, président du Conseil des arts du Canada.

emplois, à laquelle le gouvernement s'intéresse de près...

Au Canada, toutes les formes d'art et de communication sont extrêmement coûteuses car le marché est restreint et nous sommes disséminés dans une bande étroite et immense qui s'étire le long de la frontière [avec les États-Unis]. Nous procurons donc un bénéfice net aux Américains qui sont déjà rentrés dans leurs frais avant de lancer leurs productions chez nous... Nos réseaux de radio et de télévision sont les plus étendus du monde et reviennent très chers ainsi que toute création artistique...

Pour quiconque, au Canada, s'est penché sur ce problème (et toutes les commissions royales concernées sont arrivées à la même conclusion) le Canada ne peut avoir une vie artistique, des communications publiques et un développement cul-

C'était ce jour...

Le 1er août 1957, le ministre de la Défense nationale, M. Pearkes, annonçait la fondation officielle d'un commandement (canado-américain) de défense aérienne du continent (NORAD).

tuel qui lui soient propres sans que l'État n'intervienne d'une façon ou d'une autre...

Importance de l'indépendance culturelle

En 1967*, un journaliste demandait au grand économiste canadien (à présent naturalisé américain), M. John Kenneth Galbraith: "D'après vous, les Canadiens doivent-ils s'inquiéter davantage de la domination culturelle ou de la domination économique des États-Unis?" Galbraith répondit: "Voilà une question très importante, mais souvent mal comprise. Lorsqu'ils parlent de la domination culturelle des Américains, les Canadiens...pensent en fait aux aspects économiques. Ils écoutent mon ami Walter Gordon et parlent d'autonomie économique, alors que c'est sans importance, car aucun pays au monde ne jouit d'indépendance économique. Si j'étais encore un Canadien agissant (au lieu d'être seulement un donneur de conseils), je me soucierais davantage de maintenir l'intégrité culturelle du réseau de radiotélédiffusion et je m'assurerais que le pays a un théâtre, une industrie du livre, des journaux, des magazines, des écoles de poésie et de peinture, productifs et indépendants. Je veillerais à ce que théâtres et artistes soient encouragés et je mettrais à la disposition du public d'autres revues que les revues américaines". Mais le journaliste insista: "Ne croyez-vous pas que les Canadiens devraient s'efforcer d'augmenter leur participation à la vie économique de leur pays?", et Galbraith déclara: "C'est là un problème mineur et il est beaucoup plus important que le Canada augmente son indépendance culturelle. Ceci est essentiel."

Voilà une déclaration assez exceptionnelle de la part d'un économiste que l'on peut difficilement taxer de nationaliste. En vérité, nous sommes en ce moment même au coeur du débat; le pays se morcelle, ou menace de se morceler, justement parce que dans le passé nous avons négligé notre culture. Les Canadiens sont des étrangers d'une province à l'autre. On a souvent dit et redit que le Canada n'est pas, comme les États-Unis, un creuset où tout se fond; c'est plutôt une salade, dans laquelle chaque ingrédient garde sa saveur propre. Nous appelons ça le pluralisme. Et si nous Canadiens, commençons à nous connaître les uns les autres, c'est grâce à nos écrivains,

* J'en parle ici parce que ses propos sont encore étonnamment pertinents.

nos peintres, nos chanteurs, nos musiciens et nos auteurs dramatiques. On pourrait presque dire que, dans le passé, les artistes ont subventionné nos politiques; en toute justice, il faudrait maintenant que nos politiques viennent au secours des artistes, lorsque les temps sont durs.

Un secteur artistique plein de vigueur

En 25 ans, nous avons créé au Canada un secteur artistique complexe mais plein de vigueur. Maintenant, les arts donnent lieu à des manifestations et à des échanges nombreux dans tout le pays. Ces activités sont financées par les gouvernements fédéral, provinciaux et même par les municipalités et elles ont jusqu'à présent échappé à toute ingérence politique...

[Cependant,] il existe trois dangers. Le premier est lié au rapport Lambert, sur le système de subvention du gouvernement, dont les principes ont été approuvés par tous les partis. Ce rapport propose qu'un système plus rigoureux de gestion responsable soit établi entre le gouvernement d'une part et les organismes fédéraux et sociétés d'État d'autre part. Tout cela est bien beau, mais si, par gestion responsable, il s'agit, non pas d'utiliser au mieux ses ressources et d'en rendre compte après, mais de faire ce qu'on nous dit de faire avec l'argent qu'on nous octroie, c'est là toute autre chose. Voilà le premier danger: des conditions pourraient être attachées à toute nouvelle attribution de fonds pour les arts...

Le deuxième danger vient des partis politiques qui, sans exception, croient que, dans les arts, certaines décisions ont un caractère essentiellement politique et qu'il faut le reconnaître. Par exemple, North Bay doit-il avoir un orchestre symphonique, Tignish une galerie d'art? Peut-être ces problèmes sont-ils, après tout, politiques... [Mais] les hommes politiques ne connaissent pas nécessairement les vrais besoins. Ils ignorent si la communauté artistique du pays est capable d'entretenir un autre orchestre symphonique, une nouvelle troupe de danse, un autre théâtre. Mais surtout, si une nouvelle troupe est créée, qui s'en occupera? Le Conseil des arts, naturellement, et les autres organismes mis en place pour veiller aux affaires artistiques. Pour moi, ces décisions ne peuvent pas être prises exclusivement par les groupes politiques ou les spécialistes des arts; on ne peut ignorer ni l'aspect politique, ni l'aspect artistique et les décisions doivent être prises en commun.

Le troisième danger découle de l'idée...que la décentralisation artistique résoudra bien des difficultés. Une décentralisation politique donnant plus de pouvoirs à chaque province et territoire, c'est peut-être très bien, mais il y a une grande différence entre la politique et les arts. En politique, les similitudes, les lois communes sont importantes. Nous nous comprenons mieux lorsque nos gouvernements agissent selon des normes et règlements établis. En deux mots, l'uniformité a ses mérites en politique mais, dans les arts, l'uniformité tue. Nous voulons de la diversité. Le sel de la vie artistique, c'est, sans contredit, la variété. Quel ennui si toutes les compagnies de danse se ressemblaient d'un bout à l'autre du pays! Ce qu'il nous faut, c'est de l'originalité. Les subventions fédérales pour les arts ont été fondées dès le début sur la décentralisation...

Quand nous avons lancé le festival de Charlottetown, nous savions que ce projet un peu fou avait des chances de réussir, parce qu'il serait subventionné par le gouvernement fédéral. A quel titre? En sa qualité de premier festival vraiment canadien. Puisque le Conseil des arts a été créé pour financer de telles entreprises, il était bien obligé de nous aider. Dès le début, nous étions certains d'obtenir les fonds nécessaires, à condition de prouver au Conseil que notre projet était réalisable.

Le Conseil des arts, tout comme d'autres organismes fédéraux, dont l'Office national du film, a toujours décentralisé les activités artistiques. Il a favorisé les déplacements dans tout le pays, les contacts et les échanges entre nos musées d'art, nos théâtres, nos salles de concert, nous aidant à prendre conscience de notre pays. Parler ensuite de décentraliser les organismes artistiques n'a pas beaucoup de sens. Il en résulterait, en fait, un affaiblissement sensible de ces organismes, car aucun n'aurait assez de ressources et d'envergure pour jouer un rôle important sur la scène nationale, comme doit le faire, par exemple, un centre tel que celui-ci.

Où se trouve la solution

Je crois qu'il y a, en fin de compte, une solution à tous ces problèmes. Le Parlement a établi dans chaque cas des conseils d'administration, des gestionnaires de fonds publics, pour diriger ces organismes et leur a dit: "Votre travail

(suite à la page 8)

Le Canada ouvre ses portes, les Canadiens ouvrent leur coeur

Le Canada pourrait devenir, d'ici la fin de 1980, le nouveau foyer de 50 000 réfugiés provenant de l'Asie du Sud-Est.

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, Mlle Flora MacDonald, et le ministre d'Emploi et Immigration, M. Ron Atkey, ont en effet annoncé le 18 juillet le nouveau programme gouvernemental d'accueil des réfugiés. Les points principaux en sont les suivants:

— le Canada accueillera de 1 000 à 3 000 réfugiés par mois;

— le programme est fondé sur une formule de péréquation en vertu de laquelle le gouvernement admettra un réfugié pour chaque réfugié parrainé par le secteur privé;

— une caisse canadienne pour les réfugiés, établie sous forme d'un organisme de bien-être placé sous la présidence d'un Canadien éminent, permettra aux Canadiens qui ne peuvent participer au programme de parrainage d'apporter leur contribution financière à la caisse dont les fonds serviront au transport et au rétablissement des réfugiés au Canada;

— des mesures ont été prises en vue du transport de 3 000 réfugiés par mois entre le 1er août et le 31 décembre 1979. L'on utilisera des avions des Forces armées canadiennes et de compagnies privées; l'on affrètera peut-être un navire;

— deux centres d'accueil, l'un à Edmononton, l'autre à Montréal, recevront les réfugiés à leur arrivée. Ils y feront un séjour de deux à sept jours pour avoir un examen médical, recevoir de la nourriture, des vêtements et une initiation linguistique.

Un élan général

L'intérêt que porte la population au Programme de parrainage des réfugiés continue de grandir et M. Atkey s'est dit fort satisfait de voir autant de collectivités et de groupes religieux répondre au cours des dernières semaines à sa demande d'aide.

D'autre part, le Ministre a visité chaque province en vue d'étudier la situation des réfugiés avec les ministres provinciaux; il a reçu un appui général touchant le programme fédéral.

Ainsi, le gouvernement de l'Alberta a annoncé qu'il donnerait \$1 million au Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés afin d'améliorer la situation des enfants dans les camps de la Thaïlande

Depuis 1975, le Canada a accueilli 14 360 réfugiés indochinois, dont 5 209 entre le 1er janvier et le 12 juillet de l'année en cours. En décembre 1978, le Canada s'est engagé à accepter 5 000 réfugiés indochinois en 1979. Cet engagement a été porté à 8 000 en juin 1979, y compris une estimation supplémentaire de 4 000 à la suite de parrainages particuliers ou familiaux.

et de la Malaysia. La province de l'Ontario s'engage à donner une somme égale à celle que recueillera la Croix-Rouge canadienne en Ontario pour venir en aide aux réfugiés de l'Asie du Sud-Est. La ville d'Ottawa entend aider les réfugiés par son projet *Opération 4 000*. Le Québec a offert de recevoir la moitié des réfugiés acceptés en supplément à la suite de l'augmentation du quota, annoncée en juin par le gouvernement fédéral, et il acceptera le tiers de toute augmentation subséquente du quota. La province offre \$400 à chaque groupe qui parraine des réfugiés. Le gouvernement de l'Île-du-

Prince-Édouard a annoncé qu'il accueillerait 40 réfugiés. En outre, la province encourage les groupes et les citoyens à offrir leur aide à la Commission de l'Emploi et de l'Immigration du Canada. La ville de Vancouver a décidé de créer un groupe de travail pour coordonner l'oeuvre des organismes voulant aider les réfugiés. La ville s'engage à verser jusqu'à \$275 000 pour le rétablissement des réfugiés. Au moins six paroisses du diocèse de Hull (Québec) préparent des projets de parrainage de réfugiés.

Le premier projet d'assistance commune prévue en vertu de dispositions d'ententes nationales pour réfugiés a été signé. (Aux termes de ces dispositions les répondants et le gouvernement aident ensemble au rétablissement de réfugiés dont le cas présente des difficultés.) Les soeurs de l'Institut Jeanne-d'Arc d'Ottawa trouveront un foyer à 12 adolescentes de 13 à 17 ans qui ont perdu leur famille et qui vivent à présent dans des camps de réfugiés en Malaysia.

L'augmentation rapide des parrainages privés ne permet pas de citer les chiffres les plus récents. Au 28 juin, 123 groupes locaux parrainaient 293 réfugiés et 265 groupes nationaux en parrainaient 1 311.

Contribution du Canada pour les réfugiés de Palestine au Proche-Orient



M. William H. Barton (à droite), représentant permanent du Canada auprès des Nations Unies, présente un chèque au montant de (Can.) \$1,75 million à M. John A. Miles, directeur du bureau de liaison de New York de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine au Proche-Orient; le chèque est remis au titre de la contribution du Canada à cet organisme pour 1979.

Urbanisme et administration des petites municipalités canadiennes

Près du tiers de la population canadienne vit dans des villes de 100 000 habitants et moins. L'on entend peu parler des problèmes administratifs et d'urbanisme de ces municipalités... pourtant, les dirigeants des municipalités de moyenne et de petite taille sont eux aussi aux prises avec de nombreux problèmes.

Afin d'avoir une meilleure idée des difficultés auxquelles les petites municipalités font face et de trouver les meilleures façons de leur venir en aide, le ministère des Affaires urbaines a commandé une étude sur les ressources administratives et d'urbanisme des petites collectivités canadiennes. Le contrat de recherche a été accordé à la firme Woods, Gordon & Co de Toronto, qui se donne 11 mois pour la mener à bien. Les Affaires urbaines se chargent d'en assumer le coût, mais les résultats seront mis directement à la disposition des municipalités canadiennes grâce à une série de rencontres entre le bureau de consultants et des représentants de la Fédération canadienne des municipalités. Il s'agit là de la première étude du genre au Canada.

Dans le cadre de ses démarches en vue d'obtenir le contrat, la firme Woods, Gordon a pris l'initiative de recueillir quelques données préliminaires lui permettant d'établir des hypothèses de départ. Ainsi, les experts tiennent pour acquis que les ressources dont disposent les petites municipalités afin de s'administrer et d'aménager leur territoire sont nettement insuffisantes. Ce manque de ressources fait en sorte, selon la firme de consultants, que les municipalités ne peuvent ni attirer ni garder les individus et les entreprises essentiels à leur viabilité économique. Par conséquent, elles ne

connaissent souvent même pas l'existence... des divers programmes d'aide aux municipalités mis en place aux niveaux provincial et fédéral.

Ce manque de ressources condamne les villageois et les citadins des petites villes à être moins bien servis par tous les gouvernements: local, régional, provincial et fédéral. En un mot, l'hypothèse de base dit qu'il existe un lien directement proportionnel entre la taille des municipalités et leur aptitude à bien se gouverner et à se développer selon des plans précis.

Le cas d'Elliot Lake, en Ontario, illustre le bien-fondé de cette hypothèse. Cette municipalité en pleine expansion ne parvient pas à engager un directeur pour ses travaux d'urbanisme au salaire qu'elle veut offrir. De plus, cette même ville ignorait jusqu'à tout récemment qu'elle pouvait compter sur l'aide du gouvernement provincial ontarien pour sortir de ses difficultés. Cet exemple illustre une situation générale selon laquelle, non seulement les petites municipalités ne peuvent engager le personnel compétent requis, mais ignorent largement les services mis à leur disposition par les ordres supérieurs de gouvernement. La plupart du temps, elles ont d'abord recours aux services de consultants du secteur privé avant de recourir aux services gouvernementaux...et ceci d'autant plus souvent qu'elles sont de taille réduite!

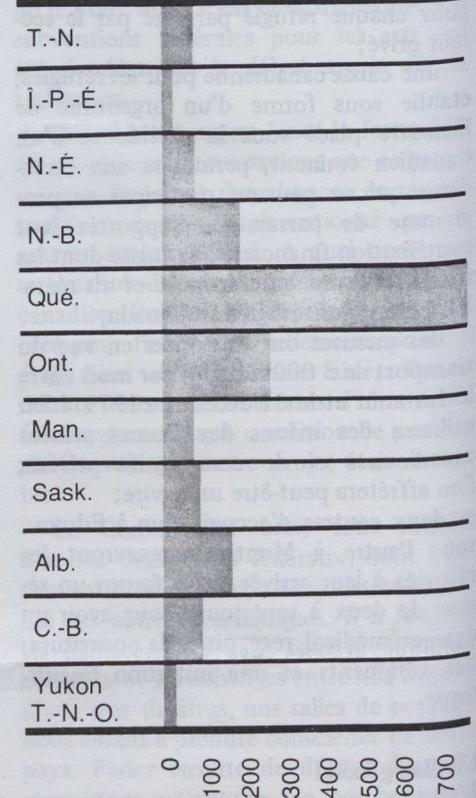
L'étude menée par la firme Woods devrait permettre de dresser une véritable géographie des déficiences en la matière des petites localités, à travers le Canada. Elle indiquera aussi comment les différentes politiques gouvernementales exercent sur elles un impact positif ou négatif. La plupart des politiques d'aide au logement,

par exemple, s'adressent surtout aux besoins des grandes villes. Puis, à partir de cette typologie de l'aménagement et de la gestion des petites municipalités, les chercheurs en indiqueront les besoins et suggéreront à la Fédération canadienne des municipalités plusieurs façons d'aider les localités de petite taille à s'aider elles-mêmes.

Article publié dans le numéro 1, 1979 d'*Habitat*, revue trimestrielle de la Société centrale d'hypothèques et de logement.

Répartition géographique des villes canadiennes de 100 000 habitants et moins

Nombre d'agglomérations



Répartition selon leur taille des villes canadiennes de 100 000 habitants et moins*

Taille	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qué.	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Yukon & T.-N.-O.	Total	Total en %
1 000-5 000	55	7	25	137	586	111	25	50	87	48	8	1 139	75.3
5 000-10 000	7	2	14	14	62	36	5	3	21	12	1	177	11.7
10 000-50 000	3	1	6	4	69	52	3	5	8	12	1	164	10.8
50 000-100 000	1	—	1	2	15	11	—	—	—	4	—	34	2.2
Total	66	10	46	157	732	210	33	58	116	76	10	1 514	100.0
Total en %	4.4	0.7	3.0	10.4	48.3	13.9	2.2	3.8	7.7	5.0	0.7		

*D'après le recensement de 1976.

Liens industriels avec le Cameroun

Les liens économiques et commerciaux entre le Canada et la République Unie du Cameroun, pays de l'Afrique centrale, ont été renforcés le 11 juin par la signature, à Yaoundé, capitale du Cameroun, d'un accord bilatéral de garantie d'investissement. Cet accord, directement relié au programme de garantie d'investissement à l'étranger de la Société pour l'expansion des exportations (SEE), vise à favoriser l'essor du commerce et des investissements dans l'intérêt même de ces deux pays.

L'ambassadeur du Canada au Cameroun, M. Gilles Duguay, et M. Jean Keutch, ministre des Affaires extérieures du Cameroun, ont signé l'accord.

Actualités de la SEE, mai-juin 1979.

D'autre part, l'Agence canadienne de développement international (ACDI) intensifiera son programme de coopération industrielle avec le Cameroun, a annoncé le ministre d'État chargé de l'ACDI alors qu'il recevait au mois de juin les membres d'une délégation de 22 fonctionnaires et hommes d'affaires camerounais.

La délégation était conduite par M. Youssoufa Daouda, ministre de l'Économie et du Plan. Durant son séjour au Canada, la délégation a rencontré les représentants de plusieurs compagnies canadiennes de Toronto et de Montréal. A Ottawa, elle a été reçue par le ministre d'État responsable du commerce international, M. Michael Wilson, et par M. Asselin qui a déclaré: "L'ACDI s'intéresse particulièrement aux relations économiques avec les pays en développement, car le Canada croit pouvoir faire plus pour ces pays en favorisant la création de liens industriels".

Le Canada reconnaît le nouveau gouvernement du Nicaragua

Le gouvernement a annoncé le 24 juillet qu'il reconnaissait le nouveau gouvernement de reconstruction nationale du Nicaragua.

Dans un communiqué, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, Mlle Flora MacDonald, a déclaré que le Canada espère développer avec le Nicaragua des "relations fructueuses et profitables".

Dans ce but une demande d'agrément pour l'accréditation d'un nouvel ambassadeur du Canada sera transmise, sous peu, aux autorités du Nicaragua.

Échange d'étudiants et de chercheurs avec la Chine

Le Canada et la République populaire de Chine ont signé, le 7 juin, une entente favorisant les échanges et la collaboration entre les deux pays en éducation.

Chercheurs et étudiants chinois au Canada

L'un des éléments importants de l'entente est l'élaboration d'un programme spécial devant faciliter l'affectation, en 1979, d'environ 100 chercheurs chinois dans des établissements canadiens. L'affectation, l'évaluation de la compétence linguistique, l'orientation des chercheurs et les liaisons avec le milieu universitaire seront faites au Canada par les autorités provinciales chargées de l'éducation, par d'autres organismes provinciaux et fédéraux, de concert avec le Conseil des ministres de l'Éducation et le Conseil national de recherches.

Par l'intermédiaire de son ambassade à Ottawa, le gouvernement chinois prendra en charge les frais de logement, de subsistance, de déplacement et de formation linguistique complémentaire des chercheurs, le coût des livres, de l'équipement, de l'assurance-maladie ainsi que les frais relatifs à l'enseignement qu'une province, une université, ou tout autre établissement pourrait demander.

Dans le cadre du programme on entend par chercheur toute personne qui fait de la recherche ou des études ne préparant pas à un diplôme universitaire au Canada. Les autorités chinoises défrayeront également le coût direct de la recherche sauf dans le cas de dispositions contraires.

La République populaire de Chine enverra aussi dans les établissements canadiens des étudiants des trois cycles, en vertu d'autres dispositions acceptables pour les deux pays.

Chercheurs et étudiants canadiens

D'autre part, le gouvernement chinois accueillera, dans ses établissements d'enseignement supérieur, des étudiants et chercheurs canadiens. Le gouvernement leur facilitera les déplacements en Chine, l'accès des documents nécessaires à leurs recherches ainsi que les inscriptions à des cours réguliers.

Le ministère chinois de l'Éducation et l'ambassade du Canada à Pékin discuteront de la meilleure façon d'assurer l'accès aux établissements autant aux étudiants du premier cycle qu'à ceux d'un niveau plus avancé ainsi qu'à des professeurs d'université, y compris à des chercheurs dans les domaines des sciences sociales, des sciences humaines, des sciences et de la technologie.

L'entente signée par la Chine et le Canada est l'aboutissement de discussions intensives qui ont débuté en août 1978 suite au désir exprimé par la République populaire de Chine d'envoyer un nombre élevé d'étudiants au Canada pour poursuivre des études scientifiques et technologiques. Cette initiative fait partie d'un programme mis sur pied par la Chine pour envoyer un grand nombre d'étudiants dans différents pays étrangers.

De plus, la Chine et le Canada sont convenus d'encourager les rapports entre leurs universités et collèges afin de favoriser l'amitié entre les deux pays.

Augmentation du prix du gaz naturel exporté

Le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, M. Ray Hnatyshyn, a annoncé le 15 juillet que le prix du gaz naturel canadien exporté en vertu des licences actuelles serait augmenté, passant de



M. Ray Hnatyshyn

US\$2,14 par gigajoule (US\$2,30 par MMBtu) à US\$2,61 par gigajoule (US\$2,30 par MMBtu).

Cette augmentation du prix du gaz naturel exporté, qui entrera en vigueur le 11 août, apportera des revenus supplémentaires d'environ US\$440 millions, à condition que le volume actuel des exportations

(suite à la page 8)

Assemblée des francophones hors Québec à Saint-Boniface

La deuxième Assemblée annuelle du Comité culturel des francophones hors Québec a eu lieu du 15 au 17 juin à Saint-Boniface (Manitoba). Y ont participé plus de 60 délégués, observateurs et invités venus des dix provinces et des deux territoires.

Les délégués ont choisi un nouveau nom pour leur organisme qui regroupe 11 associations culturelles francophones provinciales et territoriales du Canada à l'exception du Québec. La Fédération sera désormais connue sous le nom de *Fédération culturelle des Canadiens français* (FCCF).

Le nouveau président de la Fédération est M. Michel Monnin, président du Centre culturel franco-manitobain.

L'Assemblée a décidé qu'en 1979-1980, la Fédération accélérerait son programme de développement d'une politique globale, organiserait des tournées, principalement pour les enfants et les adolescents, planifierait un deuxième stage de formation pour animateurs culturels, et mettrait en marche un programme d'information.

Enfants d'autrefois

Pour souligner l'Année internationale de l'enfant, les Archives publiques du Canada présentent une exposition, intitulée *Enfants d'autrefois*, qui regroupe 75 pièces iconographiques et 15 artefacts illustrant les diverses facettes de l'enfance pendant les XVIII^e et XIX^e siècles au Canada.

La première partie de l'Exposition montre des enfants d'origines et de conditions fort variées; des fils de familles en vue côtoient de jeunes ouvriers. La deuxième partie est consacrée aux enfants inuit et amérindiens.

La plupart des pièces proviennent de la collection du département de l'Iconographie des Archives publiques du Canada et de *media* utilisés à l'époque. Parmi les artistes représentés, on remarque, entre autres, Hamel, Sawyer, Harris, Walker, Plamondon, Julien, Rindisbacher et Angelica Kauffman.

"Outre son intérêt documentaire, l'exposition possède une valeur artistique indéniable", a déclaré M. Georges Delisle,

Nouveau système de chauffage des serres par récupération

La chaleur dégagée par les centrales thermiques ou nucléaires, les raffineries de pétrole, les usines de produits chimiques et les stations de compression des gazoducs pourrait être récupérée pour le chauffage des serres.

Une étude effectuée récemment pour Agriculture Canada par les experts en gestion des ressources, a révélé l'existence au Canada de 82 sources de chaleur qui pourraient être utilisées. Les meilleurs emplacements pour la serriculture produisent un flux continu de chaleur d'environ 37°C et sont entourées de terres inoccupées, aptes à la construction de serres. Actuellement, c'est en Ontario et en Alberta que l'on trouve le plus grand nombre d'emplacements possibles.

Selon l'étude, ces 82 sources thermiques pourraient, grâce à la technologie actuelle, fournir suffisamment de chaleur pour chauffer une superficie totale de 1 100 hectares.

L'exploitation de ces sources de chaleur pour la serriculture dépendra toutefois de certains facteurs tels que la concurrence exercée par les importations, la disponibilité de la main-d'oeuvre et de

cadres compétents ainsi que l'investissement de nouveaux capitaux.

Ce nouveau type de serre serait utilisé pour la culture des tomates et des concombres. L'on pourrait de la sorte remplacer en partie par des produits canadiens les importations de ces légumes très en demande....

Mais qu'advient-il de la serriculture conventionnelle?

L'étude conclut qu'elle pourra maintenir sa rentabilité et sa part du marché pendant encore une quinzaine d'années, dans la mesure où les producteurs réduiront leur consommation de combustibles fossiles par l'isolation et l'utilisation de l'énergie solaire.

En Ontario, des études menées en collaboration par le gouvernement et le secteur privé se poursuivent afin de trouver des moyens d'utiliser les eaux de refroidissement des centrales nucléaires de Bruce et de Pickering pour la serriculture et la pisciculture.

Les experts prévoient qu'il serait possible, d'ici dix ans, de produire ainsi la moitié des tomates et des concombres de serre.

Loto-Canada fait place à Sporto

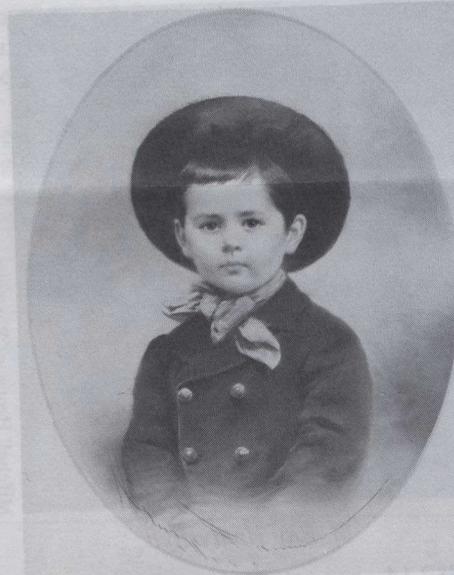
Le ministre fédéral des Sports, M. Steve Paproski, a annoncé, le 18 juillet que Loto-Canada survivrait, mais que le gouvernement fédéral s'en retirerait d'ici la fin de l'année et qu'il est sur le point de conclure une entente avec les provinces.

Le compromis de M. Paproski, basé sur des suggestions des provinces et des associations sportives, doit être soumis à une conférence fédérale-provinciale, qui se tient aujourd'hui et demain.

Le Ministre a déclaré qu'il espérait obtenir de \$6 à \$10 millions des provinces pour les associations sportives, comme condition du retrait d'Ottawa.

Les provinces, en effet, ont accepté d'appuyer financièrement les programmes sportifs nationaux avec l'argent de leurs propres loteries, si le gouvernement fédéral abandonne Loto-Canada.

Le Centre national du sport et de la récréation, qui représente 91 associations sportives, a demandé au Ministre de transformer Loto-Canada en "Sporto", loterie nationale qui distribuerait ses profits aux sports et aux arts.



Jeune garçon en costume de matelot, 1865.

chef du département de l'iconographie. "Si l'Exposition est une source précieuse de renseignements sur les vêtements et les activités des enfants de cette époque, elle permet aussi d'observer la sensibilité grandissante que manifestent les artistes à l'égard de la physionomie de l'enfant."

La chronique des arts

Plus de cent oeuvres d'artisans canadiens présentées à Paris

Le Centre culturel canadien de Paris présente depuis la mi-juin environ 125 oeuvres de 10 artisans canadiens représentant toutes les régions du Canada.

L'organisatrice de l'Exposition, Mme Rousseau-Vermette, qui est elle-même lissier, a déclaré qu'aucun des artistes n'avait eu l'occasion auparavant de montrer ses oeuvres en Europe. "C'est l'une des raisons pour lesquelles je les ai choisis", ajoute-t-elle. Cependant le premier critère sur lequel elle s'est basée pour choisir les artistes, "est leur habileté, leur amour du métier et de la nature, leur sens de l'humour et leur absence de prétention". Certains artistes, comme M. Paul William, sculpteur de cuir de l'Ontario, ont été invités parce qu'ils pratiquent un art en voie de disparition.

Trois des artisans ont déjà reçu des requêtes pour présenter leurs oeuvres dans des galeries françaises. Ce sont: Marcel Marois, un lissier du Québec, Pierre Ouvrard, un relieur de l'Île-aux-Noix (Québec), et Setsuko Piroche, artiste d'origine japonaise vivant en Colombie-Britannique, qui sculpte des formes à partir de fils de laiton et d'étoffes.

Cette exposition est la première de Roger Bujold, qui fait des sculptures en bois représentant des voitures à chevaux, des traîneaux et autres objets racontant l'histoire d'individus et de coutumes aujourd'hui disparus.

"Il sculpte parce qu'il ne veut pas que le passé se perde dans la mémoire des gens", dit Mme Rousseau-Vermette en parlant de M. Bujold. Cet homme très modeste qualifie ses quelques 200 sculptures de bibelots.

Parmi les autres artistes dont les oeuvres sont exposées l'on trouve un orfèvre d'Ottawa, Lois Etherington Betteridge, un sculpteur sur bois de Laval, Léo Gervais; un céramiste originaire de Vancouver, Harlan House; un céramiste de Regina, Jack Sures, et enfin un souffleur de verre, Ione Thorkelsson, qui habite Carman (Manitoba).

Après Paris, l'Exposition sera présentée à Strasbourg, en octobre, puis à la Maison canadienne (Canada House) de Londres, de novembre à janvier, avant de se rendre à Bruxelles et dans d'autres grands centres européens.

Tiré d'un article d'Ann Duncan publié dans *Le Droit* du 16 juillet.

Le théâtre français au Manitoba se porte bien



Une scène de la pièce *OK d'abord*.

Le théâtre de langue française est bien vivant au Manitoba comme le prouve une comédie de Jean-Guy Roy et Claude Dorge, *OK d'abord*.

La pièce a connu un grand succès, au printemps dernier, lors d'une tournée du Cercle Molière dans l'Ouest du Canada. Elle raconte les aventures de deux jeunes femmes partageant le même appartement. L'une, Martine, est professeur d'université, l'autre, Brenda, chante dans des cabarets. Martine reçoit la visite de son frère qu'elle n'a pas vu depuis 20 ans. Pendant que Martine et son frère sont sortis, un autre visiteur arrive et se présente lui aussi comme le frère de Martine. Il en découle une grande confusion, qui s'aggrave quand un voisin de palier des jeunes femmes les assure qu'il s'agit probablement de terroristes felquistes en fuite. Par les sentiers du suspense, de la comédie et de la satire la pièce aboutit à une fin surprenante.

Jean-Guy Roy

Ancien élève de l'École nationale de théâtre, Jean-Guy Roy travaille au Cercle Molière depuis 1963. Il a signé une douzaine de mises en scène et interprété plus de 15 rôles.

L'an passé, il a présenté un "One man Show", *Pour le plaisir de vous le dire*, qui fut télévisé par la suite. Il a aussi participé à deux pièces montées par le théâtre du

Nouveau-Monde, *Lorenzaccio* et *Mère Courage*.

Jean-Guy Roy a écrit avec Claude Dorge le *Réveillon chez Laboucane*, pièce qui fut au programme du Jour de l'An de Radio-Canada. Il est l'auteur des textes de la série télévisée *Suzanne et moi*.

Claude Dorge

Agent publicitaire du Cercle Molière, Claude Dorge est aussi auteur, comédien et musicien. Depuis 1964, année où il entra au Cercle, M. Dorge a interprété au-delà de 25 rôles, en plus de jouer au Centre national des arts d'Ottawa et dans plusieurs réalisations du Manitoba Theatre Centre.

Sa première pièce *Le Rôtelet*, a connu un très grand succès. Depuis il a écrit les paroles de comédies musicales et a joué dans plusieurs réalisations de Radio-Canada.

Roger Doucet, qui chante le *O Canada* au début de chaque match disputé au Forum de Montréal, vient de composer une ballade pour l'unité intitulée *For Rights and Liberty* (pour les droits et la liberté). Il s'agit d'un hymne au patriotisme et à l'unité mais c'est aussi une chanson d'amour, déclare M. Doucet.

L'un des grands écrivains canadiens, Hugh Garner, est mort récemment à Toronto à l'âge de 66 ans.

Nouvelles brèves

Des dizaines d'enfants âgés de 8 à 14 ans participent cet été à des stages de plein air au Centre d'accès de la nature de l'Université du Québec à Montréal. Il s'agit d'enfants vivant dans le centre-sud de Montréal qui est l'un des quartiers les plus pauvres de la métropole. Ces stages de plein air sont une initiative du service d'animation socio-culturelle de l'Université en collaboration avec le service des sports et le Projet de loisirs 80; ils s'inscrivent dans le cadre de la "troisième mission" de l'Université, celle des services à la collectivité.

La compagnie Air Canada se portera acquéreur de 12 avions Boeing 767-200 et elle a pris une option d'achat sur 18 autres appareils du même type. Ces avions seront utilisés sur les lignes nord-américaines de la Compagnie.

Le maire d'Ottawa, Mme Marion Dewar, était l'hôte, le 19 juillet, d'une délégation de 23 maires de municipalités situées dans le sud de la France. Après avoir effectué un tour guidé de la capitale, la délégation a été reçue à l'hôtel de ville où Mme Dewar leur a fourni, en français, des explications sur l'administration municipale.

Le Canada a fait don de \$100 000 au Comité permanent inter-États de lutte contre la sécheresse dans le Sahel (CILSS). Cette aide est apportée dans le cadre du projet de soutien au budget de fonctionnement de cette organisation.

Le directeur d'un sanctuaire pour animaux en danger, des environs de Toronto, a sauvé un putois en lui faisant du bouche à bouche. M. Vallière a fondé son sanctuaire en 1970. Il prend soin d'animaux aussi différents que léopards, lions, cacatoès, perroquets et autres.

Quelque 2 000 scouts d'Amérique du Nord, du Brésil, des Bahamas et du Danemark ont passé la deuxième semaine de

juillet à Brantford (Ontario). Leur camp disposait d'un hôpital de 20 lits, d'une épicerie, d'un bureau de poste et d'un poste de traite.

Le juge en chef de la Cour suprême du Canada, M. Bora Laskin, a reçu un doctorat honorifique de l'Université Harvard.

Depuis le 1er juillet, les bureaux de poste du Canada utilisent le système métrique.

Selon une nouvelle de la Presse canadienne, le Native Employees Action Team (groupe d'action des employés autochtones) veut que le gouvernement fédéral recrute suffisamment d'autochtones dans la Fonction publique pour porter leur nombre à 24 000 d'ici trois ans.

La seule centrale nucléaire du Québec, Gentilly I, située près de Trois-Rivières, a été fermée pour une période indéterminée. Un porte-parole de l'Énergie atomique du Canada a fait savoir le 9 juillet

Augmentation du... (suite de la page 5)

tations soit maintenu. La valeur totale des exportations de gaz naturel se chiffrera alors à environ US\$2,5 milliards par année.

En février, l'Office national de l'énergie avait recommandé au gouverneur-en-conseil de porter le prix du gaz naturel exporté à son niveau actuel de US\$2,30 par MMBtu, augmentation qui devait refléter la première tranche de l'augmentation en quatre étapes du prix du pétrole brut importé, annoncée par l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) le 16 décembre 1978. Cette recommandation de l'Office se fondait sur l'hypothèse que les augmentations de prix du pétrole brut se feraient de manière ordonnée, et telle que l'OPEP l'avait annoncée.

Par la suite, l'OPEP décida de procéder à des augmentations de prix imprévues, ce qui avança au 1er avril 1979 la dernière tranche d'augmentation des prix, qui devait à l'origine n'intervenir que le 1er octobre 1979. En plus, la majeure partie des membres de l'OPEP appliquent, depuis février dernier, des primes et des surcharges qui s'ajoutent encore au prix officiel annoncé. Il en est résulté, depuis février, une substantielle augmentation de la facture du pétrole brut importé par le Canada, et qui ne se reflète pas dans le prix actuel du gaz naturel exporté.

L'augmentation annoncée par le Ministère ne tient pas compte des toute dernières augmentations de prix de l'OPEP.

qu'il faudrait plusieurs mois pour faire les tests et ajustements qui s'imposent.

Le gouvernement fédéral a annoncé au début du mois qu'il prendrait des mesures pour protéger les femmes et les franco-phones membres de la Fonction publique lors de l'exécution de son projet visant à réduire de 60 000 le nombre des fonctionnaires.

Au cours de l'année financière 1977-1978, 11 250 personnes appartenant à 42 syndicats indépendants ont participé aux projets d'éducation syndicale financés en partie par des subventions de travail Canada.

Pour aider les réfugiés vietnamiens en Malaisie, l'Organisation catholique canadienne pour le développement et la paix (OCCDP) a accordé un montant de \$25 000 au Croissant Rouge de Malaisie, par l'intermédiaire de la Croix-Rouge canadienne.

Développement... (suite de la page 2)

consiste à prendre les décisions dont nous, les hommes politiques, ne voulons pas nous charger; libérez-nous de ces décisions essentiellement artistiques". Si les gouvernements agissent ainsi, ils doivent rendre ces conseils d'administration responsables de leur gestion devant le Parlement, et les organismes, à leur tour, doivent rendre compte de leurs activités à leur Conseil d'administration. Cette obligation existe également pour des organismes comme le Centre de la Confédération de Charlottetown. Le Centre doit faire rapport de ses activités à son Conseil d'administration. Lorsque ce dernier obtient des fonds du Conseil des arts, ou de tout autre organisme, il doit répondre à son tour de son administration à l'organisme donateur. Le personnel du Conseil des arts doit rendre compte de ses actions à son Conseil d'administration. Si nous court-circuitons cette hiérarchie et nous adressons directement aux hommes politiques, nous nous exposons à des ennuis, et eux, à des ennuis plus graves encore.

L'écrivain américain, Lewis Mumford, l'un des prophètes modernes les plus clairvoyants, a dit: "En dernier ressort, on ne juge pas un système économique sur les tonnes de fer, les citernes pleines de pétrole ou les milles de textiles qu'il produit; on le juge sur la qualité des hommes et des femmes qu'il nourrit, et sur l'ordre, la beauté et l'équilibre qui règnent dans leur société".

Hebdo Canada est publié par la Direction des services de l'information, ministère des Affaires extérieures, Ottawa K1A 0G2.

Il est permis de reproduire les articles de cette publication, de préférence en indiquant la source. La provenance des photos, si elle n'est pas précisée, vous sera communiquée en vous adressant au rédacteur en chef.

This publication is also available in English under the title Canada Weekly.

Algunos números de esta publicación aparecen también en español bajo el título Noticiero de Canadá.